**Modalités de l’appel à projets innovants 2022 - Génération Équitable**

**“Cultiver l'Équité : J’agis pour une alimentation responsable et équitable sur mon campus”**

**CONTEXTE**

Le programme Génération Équitable mobilise et accompagne les associations étudiantes à un changement de pratiques pour une alimentation plus juste et plus équitable sur les campus. L’objectif est de donner aux étudiant.e.s les moyens de mettre en place des actions pour promouvoir et favoriser une alimentation durable et un dialogue constructif avec leur campus pour entraîner un changement concret.

Co-porté par le mouvement citoyen *FAIRe un monde équitable* et l’ONG *Max Havelaar France*, dans le cadre du dispositif FAIR Future soutenu par l’Agence française de développement (AFD), **Génération Équitable propose pour sa 3e édition un appel à projets innovants afin d’accompagner et valoriser jusqu'à 11** **projets étudiants** portant sur l’accessibilité et le développement d’une transition alimentaire responsable au sein des campus et/ou **au delà** dans les territoires.

Les candidatures sont ouvertes du **vendredi 28 octobre au dimanche 27 novembre 2022 à 23h59**. La remise des prix est prévue le **8 décembre 2022**, à Paris.

|  |
| --- |
| Principes du commerce équitable  Face à l’instabilité des prix et à un ordre mondial favorisant les inégalités, les agriculteur.rice.s et ouvrier.ère.s sont dans l’incertitude de vivre dignement du fruit de leur travail, notamment dans les pays du Sud. A cela s’ajoutent également les conséquences du changement climatique. Ne l’oublions pas, les producteur.rice.s agricoles font partie des populations les plus vulnérables face à des évènements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents.  Le commerce équitable garantit aux agriculteur.rice.s des **prix rémunérateurs**, couvrant leurs coûts de production. La justice économique entraîne une meilleure qualité de vie et la possibilité d’investir dans **des modes de production plus respectueux de l’environnement, de mettre en place des actions d'adaptation et ainsi améliorer leur résilience.** Agir pour le commerce équitable et consommer des produits labellisés équitables permet de répondre concrètement aux injustices qui touchent les producteur.ice.s et d’assurer une transition alimentaire responsable sur son campus. |

**OBJECTIFS**

Cet appel à projets a pour but d’inciter les étudiant.e.s à mettre en place des **projets innovants portant la transition alimentaire au cœur de leur démarche, en se basant sur des leviers reconnus comme le commerce équitable,** qui agit comme une réponse concrète aux enjeux de justice sociale, économique et climatique.

Cet appel à projets vise à soutenir et valoriser les associations étudiantes dans des actions de transformation réelles des pratiques alimentaires, individuelles ou collectives, principalement au sein de leur campus, également à l'échelle de leur territoire. Les projets doivent concourir à la mise en place de pratiques alimentaires responsables répondant à des modes de production et de consommation durables, inscrits dans les objectifs de développement durable, notamment l’ODD 12.

Les bourses attribuées ont vocation à soutenir la réalisation et la valorisation des projets associatifs étudiants à travers une **dotation de bourse variable de 500 à 1500 euros** : achat de matériel, organisation logistique, actions de communication…

**CRITÈRES D’ÉLIGIBILITÉ**

1. **Le jury récompensera les projets qui incluent au minimum un des résultats visés suivants :**

I. Faciliter l’accès et/ou le développement d’une consommation de produits alimentaires responsables, en majorité des produits labellisés équitables (1) mais aussi des produits bio, locaux, zéro déchet, vrac, invendus… sur son campus et/ou le territoire.

II. L’introduction d’un contenu pédagogique portant sur une transition alimentaire responsable, incluant la juste rémunération des producteur.rice.s, dans un cursus scolaire ou universitaire, sur son campus et/ou le territoire.

III. Le développement d’un service facilitant la transformation de notre système alimentaire afin de le rendre plus durable, plus équitable et inclusif, sur son campus et/ou le territoire.

1. **Seuls pourront être retenus les projets en lien avec une transition alimentaire responsable dont :**

* Tous les produits présentent un caractère responsable : équitables, bios, locaux, zéro déchet, vrac, invendus, …
* Les produits labellisés commerce équitable (1) sont utilisés autant que possible.
* Ces projets peuvent aussi porter sur un produit non alimentaire mais ayant un caractère responsable et présent dans la chaîne d’approvisionnement alimentaire (coton bio, équitable par exemple).

(1) Fairtrade Max Havelaar, World Fair Trade Organisation (WFTO), Biopartenaire, Le Symbole des Producteurs Paysans (SPP), Fair For Life, Bio Équitable en France et Agri-Éthique.

1. **L’évaluation du jury portera une attention particulière aux projets intégrant les dimensions suivantes :**

* Tout projet intégrant le commerce équitable selon les principes cités en introduction.
* Au moins un prix sera attribué à un projet étudiant qui place le commerce équitable au cœur de sa démarche.
* Un prix sera attribué, dans la mesure du possible, à un projet étudiant dont le périmètre se situe en dehors du campus.
* Jusqu’à 6 prix Tremplin, proposant des bourses d’un montant allant jusqu’à 500 euros, seront attribués à des associations étudiantes membres de Génération Équitable (\*) souhaitant organiser une action ponctuelle sur le commerce équitable, sur l’année universitaire 2022/2023. *\* La durée du projet du Prix Tremplin peut être inférieure à 1 an.*
* Le jury se réserve aussi la possibilité d'attribuer un prix “Coup cœur” à un projet étudiant jugé particulièrement pertinent dans l'impulsion d’une transition alimentaire responsable.
* Tout projet intégrant la lutte contre la précarité alimentaire dans le développement d’une offre ou d’un service en lien avec une alimentation responsable.

\* *Sont considérés comme membres de Génération Équitable les associations ayant signé la Charte de partenariat 2022/2023.*

1. **Les projets pouvant être soutenus devront obligatoirement :**

* Être conduits par une association étudiante venant d’un établissement d’enseignement supérieur en France, membre ou non de Génération Équitable*.* *\* Un.e étudiant.e individuel.le ou un groupement d’étudiant.e.s peuvent postuler à condition d’être soutenu obligatoirement par une association déclarée.*
* Avoir pour périmètre le campus de l’association ou le territoire de la collectivité dont dépend le campus.
* S’inscrire sur une durée minimale d’un an. *\* Sont exclues les bourses du Prix Tremplin dont la durée du projet peut être inférieure à 1 an.*
* Avoir été réalisés avant fin 2023 et/ou déjà en partie réalisés en 2022 dans la mesure où la bourse demandée répond à un besoin réel de financement pour la suite du projet.

1. **Si une association étudiante a déjà participé à une précédente édition de l’appel à projets, il est possible de candidater à l'édition 2022 à condition de présenter un nouveau projet.**
2. **Seront inéligibles les projets à titre individuels, ne respectant aucun critère d’éligibilité mentionnés, ayant pour vocation un intérêt commercial à but lucratif et dont les résultats visés n’ont pas d’impact spécifique et mesurable.**

**PRIX**

Le jury se réserve la possibilité d’attribuer **jusqu’à 11 prix** en fonction de la pertinence des candidatures reçues. **Au total ce seront 9000 euros qui seront distribués sous forme de dotations de bourse variables de 500 à 1500 euros.**

Parmi les candidatures, **jusqu’à 6 prix Tremplin se verront attribuer une bourse allant jusqu’à 500 euros, à des associations étudiantes membres de Génération Équitable.**

**ÉVALUATION**

**Le jury sera en charge d’évaluer les projets à partir d’un barème de points intégrant les critères d’éligibilité (mentionnés ci-dessus) et d’évaluation suivants :**

**1.Intérêt et pertinence du projet**

> Caractère innovant du projet (originalité, ambition, …)

> Adéquation avec les critères d’éligibilité

> Intégration du commerce équitable

> Pertinence des partenariats envisagés (si nécessaire)

**2.Gestion de projet et méthodologie**

> Cohérence et clarté de l'objectif et de la mise en œuvre

> Pertinence des Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs visés par le projet

> Potentiel de valorisation

**3.Faisabilité**

> Réalisme des objectifs fixés

> Crédibilité du calendrier du projet

> Gestion budgétaire rigoureuse et justifiée

**MODALITÉS**

Les candidatures sont ouvertes entre **le vendredi 28 octobre et le dimanche 27 novembre à 23h59** et à envoyer à l’adresse suivante : [campus@faire-equitable.org](mailto:campu@faire-equitable.org). Le formulaire de candidature est à télécharger sur le site de Génération ÉquitableSeuls les dossiers complets seront acceptés.

Le comité de sélection composé d’un jury d’acteurs engagés pour une transition alimentaire responsable annoncera les résultats lors de la soirée de remise de prix.

**La remise de prix aura lieu le jeudi 8 décembre 2022 lors d’une soirée organisée à la barge du Crous** (Quai François Mauriac, Port de la Gare, 75013 Paris). A cette occasion, les lauréats se verront remettre un prix dont la bourse sera variable entre 500 et 1500 euros.

**ENGAGEMENTS**

**Les projets lauréats s’engagent à :**

* Faire figurer le logo de Génération Équitable sur tous les supports de communication relatifs au projet retenu et mentionner Génération Équitable lors d’événements liés au projet.
* Participer à une formation dispensée par le programme Génération Équitable sur les enjeux du commerce équitable.
* Participer à au moins 1 événement organisé par Génération Équitable pour témoigner de son expérience.
* Transmettre un bilan du projet à son échéance. Ce bilan d’indicateurs quantitatifs et qualitatifs, dont les critères seront formalisés par l’équipe de Génération Équitable, portera sur les éléments suivants : i) niveau de réalisation des objectifs ; ii) difficultés éventuelles rencontrées et solutions apportées ; iii) impact du projet sur le campus et/ou le territoire ; iv) perspectives du projet.

**Génération Équitable, à travers ses organisations co-porteuses FAIRe un monde équitable et Max Havelaar France, et son partenaire le RESES, s’engage à :**

* Valoriser les projets sur le plan national à travers la communication de ces trois organisations.
* Accompagner les porteurs de projets à l’année selon leurs besoins : conseil, communication, ressources pédagogiques, formalisation de leur bilan de projet à partir d’indicateurs quantitatifs et qualitatifs.
* Former les lauréats aux enjeux de transition alimentaire et de commerce équitable.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

L’équipe Génération Équitable a hâte de prendre connaissance de votre projet !

**Pour toute question relative à l’appel à projets, vous pouvez contacter l’équipe à l’adresse :** [**campus@faire-equitable.org**](mailto:campus@faire-equitable.org)